



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Date du scrutin 2023-02-19

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, président d'élection, aux électrices et aux électeurs de la municipalité;

QUE

1. Le poste de conseiller(ère) 2 est ouvert aux candidatures
2. Toute déclaration de candidature à ce poste doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 6 janvier au 20 janvier 2023;

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Veillez noter que le vendredi 20 janvier 2023, le bureau sera ouvert de 9h à 16h30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature au poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates suivantes et heures suivantes :

Jour du scrutin : **19 février 2023, entre 10h00 et 20h00**

Jours de vote par anticipation : **12 février et 13 février 2023, entre 12h00 et 20h00**

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité. Vous devez transmettre une demande écrite au président d'élection au plus tard le 7 février 2023. Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 8 février 2023.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas encore reçu votre bulletin de vote le 13 février 2023, vous pourrez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir un nouveau.

Les bulletins de vote par correspondance devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le 17 février 2023 à 16h30.

5. Madame Marie-Pierre Coallier a été nommée à titre de secrétaire d'élection ainsi qu'adjointe (pour recevoir les déclarations de candidature).
6. Vous pouvez joindre le président d'élection ou son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

2627, rue Principale
Sainte-Justine-de-Newton, J0P 1T0
Téléphone 450-764-3573

Donné à Sainte-Justine-de-Newton, le 6 janvier 2023



François Day
Président d'élection